

Compte Rendu de la Réunion n°04-12 du Bureau AFCAM du 28 novembre 2012 au siège du F.F.H.B à 19h00

Présents :	Patrick VAJDA - Christian PEYRAS - Francine QUICRAY RENARD - Philippe ROVIRE - Daniel TROCQ - Christine LABARRIÈRE - Jacques DEROUSSEN - Isabelle JOBARD - Patrick LEFORT-Philippe MANASSERO- Régine LE GLEUT-Michel DAILLY- Jean-Robert LAINÉ.
Excusés :	Jacques MURCKENSTHURM- Jean Christophe GASTOU- Gilles DUMONT - Éric BORGHINI- Jacques BAYNAUD- Philippe MIRANDA- Jean Paul BULGARIDHES
Assistent :	Michel JACQUET (Directeur Général FFHB) et Robert DUJARDIN (membre de la CCA)
Absent :	Claude BRET

Bureau du 28 novembre 2012 au siège de la FFHB

La président Vajda ouvre les travaux à 19 h précises et présente Michel Jacquet, Directeur général de la FFHB et Robert Dujardin membre de la commission nationale d'arbitrage du Hand-Ball. Michel Jacquet excuse le président DELPLANQUE et M GARCIA, président de la CCA.

Il insiste sur le fait que la FFHB grandit et est également dans le feu de l'actualité médiatique. Il évoque l'affaire des paris douteux.

En 2001, lors des championnats du monde, 200 000 licenciés- 11 ans plus tard, 500 000 licenciés mais toujours 35 salariés. De grands projets dans les cartons : déménager et s'implanter à Colombes (92). Organisation en 2017 d'un nouveau championnat du monde masculin. (500 000 spectateurs – Mais de nombreuses infrastructures sont à revoir).

Patrick Vajda remercie chaleureusement la FFHB pour son accueil et rappelle l'objectif de faire le tour des fédérations. Il félicite également la FFHB pour ses fabuleux résultats sportifs. (Fédération la plus titrée des sports collectifs)

Les filles ne furent pas si éloignées que cela de faire le doublé à Londres ; que la DTN en soit également très largement félicitée (une soixantaine de cadres).

Le Président constate avec plaisir que les binômes d'arbitres français sont parmi les tout meilleurs du Monde, mais il regrette avec Michel Jacquet que certains grands arbitres sont contraints d'arrêter leurs carrières bien jeunes à cause de l'incompatibilité vie professionnelle/vie sportive.

Patrick Vajda souligne le travail de l'AFCAM concernant le statut d'arbitre Haut Niveau et insiste sur la tentative d'aligner les dispositifs concernant les arbitres sur ceux, existants, concernant les athlètes.

- **Approbation du PV de la dernière réunion** : approuvé à l'unanimité
- **Compte-rendu de l'AG 2011** : reste à rédiger l'intervention de Ph. Manassero sur le haut niveau et le compte-rendu de l'AFCAM Aquitaine.
- **Organisation le 08/02 matin d'une présentation tronc commun : (10h-12h)**
Ce projet permettrait de sensibiliser les fédérations et les CROS et le CDOS au Tronc Commun multidisciplinaire. Deux observations contradictoires :- Il faut rester attentif car la crainte est de voir les responsables ne pas assister à l'AG l'après-midi.
-Le fait de coupler avec l'AG pourrait permettre de mutualiser deux actions en une.
En proposant une aide partielle (bon de transport fondation du Bénévolat), les fédérations pourraient y voir un intérêt groupé entre le Tronc Commun et l'AG 2012.
1- Envoi d'un E-mail pour sonder toutes les fédérations (par Gilles),
2- Bon de transport 50€ pour aider les représentants à monter sur Paris.

A ce sujet Michel Dailly précise qu'il a récupéré les bons de transport (7500€) pour 2012/2013. Il sollicite à juste titre les membres du bureau de l'AFCAM pour devenir adhérents de la Fondation du Bénévolat. Bernard Marie devient président d'honneur. Un nouveau Président doit être élu ces jours ci
Il faudra inviter le nouveau président de la Fondation du Bénévolat dès son élection.

- **Organisation de l'AG 2012 :**

Elle aura lieu le Vendredi 08 février 2013 au CNOSF suivi d'un dîner.

Philippe Rovire s'occupe de l'accueil. Gilles et Isabelle s'occupent des photos. Les émargements sont effectués par les hôtes, la liste sera imprimée par Michel. Les couvertures des dossiers sera faites par Philippe Manassero (dossier Londres 2012 + couverture du dossier de l'AG). Le dossier sera dupliqué au CNOSF et agrafé, il sera ainsi prêt à la distribution : page A4 en couverture, la dernière de couverture doit avoir les partenaires : ministère, CNOSF, Fondation du Bénévolat, Logo du traiteur Rungis (en contrepartie d'une ristourne sur le prix du dîner).

La problématique du personnel technique du CNOSF est supervisée par Jacques Deroussen. Les chevalets nominatifs seront faits par Philippe Manassero.

La mise en place des médailles et des trophées : Tout le bureau avec un maximum de fluidité afin d'accélérer un peu le processus tout en mettant les arbitres en valeur ; c'est Greg qui les appellera au micro.

La prise de note sera faite par Patrick L.

Les trophées et les médailles seront récupérés par Jacques Deroussen pour le 25 janvier.

Le dîner proposé par Rungis à 26,50€/personne. Mais le prix unitaire est passé à 36€ avec la location des tables et des chaises. (non acquises par le CNOSF comme envisagé l'année dernière) Coût global TTC (200 personnes) = 34,70€ TTC au lieu de 26,50€. Le coût de l'apéritif n'est pas inclus.

Pour la dernière A.G. nous avons réglé 4 449.18 € pour une base de 145 repas soit 30.684 € par tête mais nous avons fourni une grosse partie de l'apéritif.

L'analyse des différences en HT :	buffet	25.50 € en 2013	contre 25.00 € en 2012
	forfait vin	1.50 €	1.50 €
	chaises	3.50 €	0.00 €
	tables	21.00 €	0.00 €

(Pour complément et bouchon) apéritif pas chiffré 2.00€
de plus le devis, comme la facture étaient basés sur 145 repas et 250 cette fois , va-t-on avoir 250 convives ? Non mais clairement on devrait aboutir à un chiffre plus important qu'en 2012 ; environ 180

- **Actions sur Dijon, Nantes, Clermont Ferrand :**

Clermont Ferrand : Christian Peyras nous indique que les actions seront enclenchées au premier trimestre 2013.

Nantes : dans l'attente du PV du CD du 17/11/2012, pas de nouvelle pour l'instant,

Dijon : Colloque autour de l'arbitrage avec athlètes dirigeants et arbitres, CROS, CDOS...

Plusieurs débats passionnants, et une présentation de l'AFCAM. En présence de plusieurs arbitres Professionnels Patrick Vajda a clairement posé le problème de la rémunération des arbitres, non pas en terme de salaire mais en terme de compensation du manque à gagner, qui peut atteindre par an plus de 4000 euros. Ce manque à gagner est à l'origine de l'arrêt de la carrière de nombre d'arbitres professionnels. L'exemple du Hand Ball est flagrant.

Rencontre avec le N°2 de la Poste en Bourgogne : il lui paraît quasi impossible de dégager quelques milliers d'Euros pour subventionner localement un tronc commun !

Notre Président a participé à La Poste à Paris à un cours donné par Geraldine Rix de l'Université de Clermont Ferrand à ses élèves de troisième cycle. La rencontre avec les dirigeants de la Poste durant ce cours fut polie maisfroide.

Les contacts avec la poste sont donc au point mort.

- **Colloque sur la nouvelle loi belge, Liège (Patrick Vajda):**

Présentation de la nouvelle loi belge sur les arbitres qui ressemble légèrement à la loi française. La loi ne semble s'appliquer qu'aux arbitres francophones pour le moment.

Les 10 ou 12 orateurs belges seront invités lors de l'AG AFCAM.

Dans cette loi, il manque la notion de disponibilité de l'arbitre mais aussi celle de « mission de service public ». Néanmoins c'est un vrai progrès pour nos confrères Belges.

- **Action spécifiques à Nice avec les scolaires (Philippe Manassero) :**

Sur une idée de l'AFCAM et de son vice-président Philippe Manassero, le CROS Cote d'Azur et sa commission d'arbitrage dont l'AFCAM est partie intégrante, a signé avec cinq sports co : foot, rugby, hand, basket, volley, une convention articulée autour des actions de l'UNSS et vers l'arbitrage des jeunes. Cette signature de convention a mis en valeur le rôle du CROS, de l'UNSS mais aussi celui de l'AFCAM.

Il faudra veiller à intensifier cette relation en l'élargissant à d'autres disciplines sportives.

Projet du colloque « l'arbitrage à l'école » (Francine Renard) :

IL s'agira d'une table ronde avec la participation des représentants des fédérations scolaires et universitaires, autour de deux idées force : L'arbitrage à l'école et l'arbitrage dans l'école. Le premier point est simple peut-on rajeunir les cadres en faisant démarrer l'arbitrage très jeune ; nous connaissons la réponse ! Le second point est plus complexe : faire venir durant une heure, la même semaine, dans toutes les écoles de France un arbitre qui expliquera son rôle et sa mission afin d'améliorer l'image des arbitres auprès des enfants de 9/10 ans ou 8/9 ans. Cette action demande une collaboration importante Ministère des sports/Ministère de l'Education National ! Inviter des jeunes arbitres et présidents de fédérations acteurs et promoteurs des jeunes arbitres.

Cette table ronde sera organisée le 23 janvier 2013 (accord du CNOSF obtenu). Avant le 15 décembre, une invitation doit être envoyée aux représentants scolaires (USEP et UNSS/ UGSEL) et universitaires (FFSU) :

Double objectif :

- Création de la semaine de l'arbitrage,
- Valoriser la notion éducative par l'arbitrage,

Il faut rédiger la notice de présentation à envoyer à Mme Grand (UNSS) M Sautereau (USEP), Mme Cigieri (UGSEL) et le représentant (FFSU).

- **RDV avec les conseillers de Madame la Ministre (Patrick Vajda) :**

Le rendez-vous avec les conseillers de madame la Ministre – Frédéric Delhannoy (haut niveau) et Kenny Marie (Fonction arbitrale) fut réellement parfait. Tous les points abordés dans la lettre à Madame la Ministre furent abordés. Evocation également du cas d'une arbitre de Hockey sur Glace, Charlotte Girard, fonctionnaire de l'académie d'Orléans qui n'obtenait aucune réponse dans le cadre de sa sélection pour les championnats du Monde. Il est vraisemblable que le Ministère est discrètement intervenu ; Mais l'intervention officielle de l'AFCAM auprès du secrétaire général du rectorat fut couronnée de succès grâce à une Secrétaire Général tout à fait compréhensif. Mais cette action démontre, une fois de plus, que les textes officiels doivent être revus afin de permettre aux arbitres d'être dans une situation identique à celle des athlètes.

- **Projet de code de déontologie de l'arbitrage (Patrick Vajda) :**

Le projet n'est pas terminé. Le but est de proposer un code de bonne conduite à envoyer à toutes les fédérations.

Nous pouvons aussi solliciter Eric Borghini qui a déjà abordé ce sujet au niveau de son district.

- **Situation budgétaire par le trésorier, (Daniel Trocq) :**

Situation à la date du 27/11.

Les postes ayant changé en dépenses :

- Frais postaux (achat de timbres)
- 3 déplacements des dernières réunions,
- Restauration du 26 octobre,
- Acompte de 50% sur l'AG,
- Site AFCAM avec la maintenance de 2 mois

Les postes ayant changé en recettes :

- Les cotisations des fédérations > à 100 arbitres
- Les cotisations des fédérations < de 100 arbitres (2 fédérations)
- Subvention perçue pour le Tronc Commun par l'Aquitaine et reversée à l'AFCAM Nationale,

A noter que l'Association des juges de saut d'obstacle n'est toujours pas à jour de sa cotisation.

Un point sur les cotisations :

Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2007.

Décision : Augmentation de 10€ pour les fédérations de plus de 100 arbitres,

- **Nomination des représentants titulaires et suppléants à la CNSHN :**

Le titulaire était Edouard, Isabelle sa suppléante. Aujourd'hui, le titulaire sera Isabelle, sa suppléante sera Christine. (Critère être sur la liste de Haut Niveau)

points divers :

- Frais de déplacements à envoyer au trésorier avant le **15 décembre**,
- Réception des réviseurs aux comptes le **24 janvier**,
- Commission mixte nationale UNSS : option arbitrage au baccalauréat.
- Lors de la réunion du débriefing de l'ARJEL, (travaux auxquels l'afcam participe) l'AFCAM fut citée à de nombreuses reprises. Cela nous a permis de rencontrer le Trésorier du SAF (syndicat des Arbitres du Football) et nous a emmener à envisager l'adhésion du SAF à l'AFCAM
- Michel Dailly sera parrain de Francine sur l'ordre national du mérite : après l'allocution de Michel lors de l'AG

- o **Médailles AFCAM 2012**
- o **Trophées AFCAM 2012**
- o **Distinctions d'Etats**

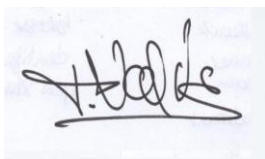
- Présentation de la problématique spécifique des arbitres devant le CIO et sa commission de l'entourage, présidée par Serguei Bubka, le 5 Juillet à Lausanne.

- **Date du prochain bureau :**

- 23 janvier 2013 au CNOSF salle de presse – réservation salle de presse (Mme Dupuy) à 14h30

Le Président,

Le Secrétaire Général,



Patrick VAJDA



Patrick LEFORT